



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

SÉANCE DU 22 MARS 2018

### RÉSOLUTION N° 2018 – 01

#### **Approbation du compte financier de l'exercice 2017**

Vu les conclusions des commissaires aux comptes et le projet de certification sans réserve des comptes 2017 ;

Sur le rapport du Directeur général et de l'Agente comptable principale concernant le compte financier 2017 et après en avoir délibéré ;

#### **Le Conseil d'Administration :**

- prend acte de l'exécution des recettes et dépenses de l'exercice 2017 sur la base des documents qui lui ont été communiqués ;
- approuve le compte financier de l'Office national des forêts pour l'exercice 2017.

Le Président du Conseil d'administration

Jean-Yves CAULLET